

# Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG1203 Compétences langagières et culturelles en néerlandais volet 1.1			
Ancien Code	PERG1B23NDLS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEGB1230		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Caroline MALENGREAU</b> (caroline.malengreau@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Mélanie BAELN</b> (melanie.baelen@helha.be) Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be) HELHa Loverval <b>Aurélie BERLANDA</b> (aurelie.berlanda@helha.be) Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Néerlandais, Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE vise à préparer l'étudiant.e, d'un point de vue théorique, culturelle et didactique, à aborder la langue néerlandaise avec ses futurs élèves. Une partie des compétences travaillées rejoignent les savoirs et savoir-faire abordés dans le Tronc Commun. Cette UE vient également compléter et nourrir l'UE1206: "Linguistique néerlandaise".

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

### Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant.e sera amené.e à acquérir des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles notamment en lien avec le tronc commun.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG1B23NDLS1A Compétences langagières et culturelles en néerlandais 1.1 90 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **4. Modalités d'évaluation**

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG1B23NDLS1A Compétences langagières et culturelles en néerlandais 1.1 60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

# Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Compétences langagières et culturelles en néerlandais 1.1			
Ancien Code	6_PERG1B23NDLS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEGB1231		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Caroline MALENGREAU</b> ( <a href="mailto:caroline.malengreau@helha.be">caroline.malengreau@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Néerlandais		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette AA vise l'acquisition de compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale, expression écrite) et culturelles, au niveau intermédiaire (B1). Elle vient renforcer l'UE 126.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

#### Acquis d'apprentissage terminal

AAT 5: Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

#### Acquis d'apprentissage spécifique

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décoder, de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits d'un niveau B1 (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle et à des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Dans le cadre de cette UE, les étudiant.es seront amené.es à découvrir et s'approprier au travers des compétences écrites et orales :

- des stratégies d'écoute, de lecture, d'expression orale, d'expression écrite ;
- les fonctions langagières ;
- le vocabulaire et les notions grammaticales relatifs aux supports sélectionnés par l'enseignant.e ;
- les aspects culturels des pays dans lesquels la langue étudiée est une langue véhiculaire.

### Démarches d'apprentissage

Lors des séances en présence de l'enseignant.e, les étudiant.es seront amené.es à améliorer les quatre compétences par la réalisation d'exercices divers. Les activités d'apprentissage seront abordées le plus possible de manière interactive.

Les étudiant.e.s seront éventuellement amenés à utiliser les NTIC et d'autres supports en ligne.

Les étudiant.e.s découvriront et utiliseront différents référentiels, programmes et manuels scolaires afin de faciliter leur appropriation à plus long terme.

Lors des moments de travail en autonomie, les étudiant.e.s seront amené.e.s à :

- rechercher des informations pour préparer différentes tâches orales et écrites
- acquérir des éléments linguistiques en lien avec les thématiques, aspects culturels et didactiques sélectionnés par/avec l'enseignant.e.

Les tâches à réaliser en autonomie seront expliquées au cours et communiquées également via la plateforme ConnectED.

### Dispositifs d'aide à la réussite

La participation active au cours est essentielle.

L'enseignant se tient à la disponibilité des étudiants pour répondre aux questions éventuelles sur la matière abordée en cours et durant les moments de travail en autonomie encadrée.

Des exercices complémentaires de remédiation peuvent être fournis à la demande de l'étudiant.

L'étudiant peut également bénéficier du SAR et du tutorat.

### Sources et références

- BAELEN M., DEGRAVE P., DE RYCKE K., HILIGSMANN P. (2018). *Néerlandais. Comprendre et exploiter des textes d'actualité*. De Boeck Supérieur: Louvain-la-Neuve
- VAN HAUWEMEIREN P., SIMONIS F. (1995). *Waar Nederlands de voertaal is*. Van In: Brussel
- Sites internet, manuels scolaires
- ...

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

les supports déposés sur ConnectED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation, dont les consignes seront postées en cours d'année académique sur l'espace ConnectEd de l'UE, prendra la forme d'un examen mixte (examen écrit et examen oral).

L'examen comprendra les parties suivantes:

- compréhension à l'audition
- compréhension à la lecture
- expression écrite
- expression orale.

La non-présentation d'une des parties de l'examen sera notifiée d'un "PR".

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

### ***Dispositions complémentaires***

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).